

DÉPARTEMENT
de la HAUTE-SAVOIE

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

**ARRETE DU MAIRE
ARR_482022**

Le Maire du BOUCHET-MONT-CHARVIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1 à L 2213-4 ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment son article L.361-1 ;

Vu la demande de la scierie SAVOIE LAPIERRE MARTIN, sise à Rognaix (73730) et des entrepreneurs de travaux forestiers, en date du 28 septembre 2022, concernant la fermeture d'un sentier de randonnée durant le chantier de coupe de bois sur la parcelle U située à La Sardoche ;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer le passage de tous les usagers sur le sentier de randonnée pédestre – des Sardoches à La Praze - durant le temps nécessaire à l'exploitation de cette parcelle de manière à assurer leur sécurité ;

ARRETE:

Article 1 : Le sentier de randonnée empruntant la parcelle U du secteur situé à La Sardoche sera fermé à compter du jeudi 29 septembre 2022 et ce, jusqu'à la fin des travaux liés à l'exploitation forestière ;

Article 2 : Le tronçon concerné sera accessible uniquement les samedis et dimanches ;

Article 3 : Cette interdiction ne s'applique pas aux entreprises chargées de ces travaux, ou à toute équipe autorisée à intervenir sur ce site dans le cadre de travaux de maintenance ou d'interventions de secours ;

Article 4 : Une signalisation permettant d'assurer l'information et la sécurité de l'ensemble des personnes appelées à emprunter ce sentier sera mise en place par les entrepreneurs forestiers en charge du chantier ;

Article 5 : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Major, Commandant de brigade de la Gendarmerie de Thônes ;
- Service Prévention SDIS 74 ;
- Monsieur le Technicien Forestier de l'ONF ;
- Monsieur le Responsable du Pôle Aménagement du Territoire à la C.C.V.T. ;

Et affiché aux lieux habituels dans la Commune et sur le site concerné.

Fait à Le Bouchet-Mont-Charvin
Le 29 septembre 2022
Le Maire,
Franck PACCARD



Arrêté certifié exécutoire compte tenu :
- de sa publication le 29/09/2022
Le Maire,
Monsieur Franck PACCARD

